



## HONORAIRES D'AGENCE

### TRANSACTION (honoraires à la charge du vendeur)

- Locaux d'habitation (Maisons individuelles et logements situés dans un immeuble collectifs)

Montant de la valeur du bien	Honoraires
Minimum de perception	3000 € TTC sur le prix de vente
Jusqu'à 35 000€	12% TTC sur le prix de vente
De 35 001€ à 45 000€	10% TTC sur le prix de vente
De 45 001€ à 75 000€	8% TTC sur le prix de vente
De 75 001€ à 150 000€	7% TTC sur le prix de vente
De 150 001€ à 200 000€	6% TTC sur le prix de vente
A partir de 200 001€	5% TTC sur le prix de vente

Avis de Valeur écrit officiel (Notaire, banque etc...)	150 € TTC Appartement 200 € TTC Maison
--	---

Avis de valeur à partir de deux lots sur devis.

- Les honoraires peuvent être révisés en fonction des variations du prix net de vente du bien.  
Les honoraires d'agence seront au minimum du montant du forfait.

Monsieur Camilleri Mathieu titulaire de la carte professionnelle CPI 3002 2019 000 040 246  
délivrée par la préfecture du Gard le 18/05/2021

Garantie financière de 120 000€ chez GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

La SAS CAMILLERI TRANSACTION ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



## HONORAIRES D'AGENCE

### HONORAIRES DE LOCATIONS

- Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail :

Prix au M <sup>2</sup> :	locataire / propriétaire
De 0 à 39 m <sup>2</sup>	10 € TTC
De 40 à 50 m <sup>2</sup>	8 € TTC
De 51 à 70 m <sup>2</sup>	7 € TTC
Supérieur à 70 m <sup>2</sup>	6 € TTC

- Honoraires d'état des lieux :

Prix au M <sup>2</sup>	locataire / propriétaire
De 0 à 70 m <sup>2</sup>	3 € TTC
Supérieur à 70 m <sup>2</sup>	2 € TTC

- Honoraires d'entremise :

A la charge du propriétaire	50 € TTC
-----------------------------	----------

- Honoraires de location de garage, boxe, cave :

Forfait locataire / propriétaire	150 € TTC
----------------------------------	-----------

- Honoraires de gestion :

Sur les encaissements soit 7% H.T et 8.40% TTC

- Honoraires location locaux commerciaux :

15% TTC du loyer annuel HT/HC A la charge du preneur

15% TTC du loyer annuel HT/HC à la charge du bailleur

Monsieur Camilleri Mathieu titulaire de la carte professionnelle CPI 3002 2019 000 040 246 délivrée par la préfecture du Gard le 18/05/2021

Garantie financière de 120 000€ chez GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS